
Publication

La place des parents dans la protection de l'enfance

juin 2010

Imprimer la page

Le renforcement de l'intrusion de l'action publique dans la vie familiale et son environnement doit nécessairement composer avec les évolutions paradoxales de la société.

Mais à l'heure où la loi 2007-293 du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance rappelle que les parents sont les premiers protecteurs de leurs enfants, et repositionne l'action publique, il est particulièrement important de s'interroger sur les modalités permettant d'adapter les pratiques professionnelles à ces intentions. Une analyse, menée au sein d'un groupe de travail de l'ODAS avec des professionnels de collectivités publiques et d'associations, a conduit à cette contribution pour la revalorisation du rôle des familles dans le dispositif de protection de l'enfance.

À télécharger...

[Télécharger le cahiers de l'ODAS - « La place des parents dans la protection de l'enfance » - Juin 2010](#)